



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Branche des agents généraux La CFDT signera l'accord de revalorisation des salaires

Paris, le 13 septembre 2022. **La CFDT salue le fait que la branche des agents généraux joue le jeu du dialogue social en soutenant le pouvoir d'achat des salariés.**

Au 1^{er} janvier 2022, l'ensemble de la grille des RMA (Rémunérations minimales annuelles) a été revalorisé de 3 % par accord, effort qu'avait salué à l'époque la CFDT.

Face à l'augmentation de l'inflation, qui atteint des niveaux inédits, à la flambée des prix, la CFDT et les autres organisations syndicales ont demandé la réouverture des négociations pour obtenir une nouvelle revalorisation.

Lors de la Commission paritaire du 8 septembre dernier, et après débat, la chambre patronale (Agéa) a consenti un effort supplémentaire : 3 % pour les classes 1 à 4 et 2 % pour les classes 5, 5 bis et 6, à compter du 1^{er} octobre 2022.

Sur l'année, la revalorisation globale s'établit donc à 6 % pour les 4 premières classes et à 5 % pour les 3 autres.

La CFDT salue l'effort des entreprises de la branche investies dans un dialogue social de qualité qui porte ses fruits. Cet accord constitue une avancée significative pour les salariés du secteur. Répartis dans près de 12 000 entreprises dépourvues de représentants du personnel, les salaires n'y sont donc pas négociés. Il est ainsi de la seule responsabilité des partenaires sociaux de la branche de faire évoluer leur rémunération.

L'accord de branche devrait être ouvert à la signature le 16 septembre prochain. La CFDT en sera signataire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Thierry Tisserand, Secrétaire général CFDT Banques et Assurances : **06 44 39 65 07**

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr